



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2023

Présents : MM. Pézière - Sénégal - El Fakri – Cokgul – Mme Sylvestre

Assiste: M. Podan-Mavounzy

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



REPORT DE JOURNEES

Veuillez noter les changements suivants :

* Anciens D4 Poule B : La journée du 24/09/2023 est reportée le 29/10/2023

* U18 D1 – U18 D2 : la journée du 01/10/2023 est reportée au 29/10/2023

MATCH A HUIS CLOS

MONTMORENCY FC

Seniors D4/C

5 matches à jouer à huis clos avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de MONTMORENCY

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Les 5 matches à huis clos se dérouleront la saison 2023-2024

Dates des prochains matchs concernés : 22/10/2023 - 25/11/2023 - 17/12/2023 - 21/01/2024 - 11/02/2024

RETOUR DE LA COMMISSION REGIONALE DISCIPLINE DE LA LPIFF Du 16/10/2023

La Commission décide :

Match n° 26805429 du 17/09/2023 (3ème tour de Coupe de FRANCE)

HERBLAY E.S. 1 / MONTFERMEIL F.C. 1

Une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 1 d'HERBLAY E.S. à compter du 13 NOVEMBRE 2023, le terrain de repli devra être un terrain neutre situé à 20km de la Ville d'HERBLAY-SUR-SEINE.

Le club d'HERBLAY ES devra fournir au DVOF pour le 05/11/2023 au plus tard les coordonnées des terrains retenus pour les trois prochains matchs à domicile.



DEMANDE DU RESULTAT DU MATCH AUX 2 CLUBS

VIARMES ASNIERES OL / SAINT LEU 95 FC

Courriel du 9/10/2023

VETERANS + 45 ANS

Match n° 26560218 du 08/10/2023

VIARMES ASNIERES OL 35 / SAINT LEU 95 FC

La Commission demande aux deux clubs le résultat du match

COURRIERS DES CLUBS

FRETTOISE ES

Courriel du 16/10/2023

- Une feuille de match est sous la responsabilité du club recevant
- La feuille de match est remplie par l'arbitre mais elle doit être vérifiée par le club recevant pour valider les informations

SARCELLES AAS

Courriel du 13/10/2023

Seniors D1 Féminines

Match n° 27239054 du 14/10/2023

SARCELLES AAS 3 / FRANCONVILLE FC 1

Manque accord des deux clubs

La Commission décide match à jouer le 28 octobre 2023 à 15H

MARLY LA VILLE ES

Courriel du 16/10/2023

Seniors Féminines D1

Match n°27239052 du 14/10/2023

ENT. MARLY FOSSES 1 / DOMONT FC 1

Remboursement des frais d'arbitrage de 48.50€ au club de Marly la Ville et débiter le compte du club de DOMONT la somme de €48.50

MENUCOURT AS

Courrier du 16/10/2023

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 D3 Poule D se joueront à 13h30

Accord de la COC

MENUCOURT AS

Courrier du 16/10/2023

Match n° 25900237 du 22/10/2023

PERSAN US 2 / MENUCOURT AS 1

Nouvelle date : le 12/11/2023

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ERAGNY AS FC

Courrier du 17/10/2023

La COC ne peut satisfaire votre demande, car manque l'accord de votre adversaire.

MENUCOURT AS

Courrier du 16/10/2023

Tous les matchs à domicile de l'équipe U16 D3 Poule D se joueront à 13h30

Accord de la COC.



PERSAN US

Courrier du 13/10/2023

Tous les matchs à domicile de l'équipe U14 D1 se joueront au stade Gaston Deschamps, rue Francisco Ferrer à PERSAN

Accord de la COC

OSNY FC

Courrier du 16/10/2023

Le match est reporté en raison de l'organisation d'un tournoi international homologué par la LPIFF.

REMERCIEMENTS ARBITRE

- FALEMPIN Patrick
- BOUCHAIB Siraj
- FOUOTSAP FOUKMENIOK Alain

CONFIRMATION DE RESULTAT

U16 D2 Poule B

Match n° 25937011 du 08/10/2023

PERSAN US 21 / GONESSE RC 2

PERSAN US 21 3pts 8but

GONESSE RC 21 0pt 1but

PUISEUX LOUVRES 95 FC

U16 D3 Poule D

MARCOUVILLE CITY CP 21 / PUISEUX LOUVRES 95 21

Match n° 25900549 du 01/10/2023

PUISEUX LOUVRES 95 21 Amende 45€ (confirmation de résultat)

PUISEUX LOUVRES 95 21 -1pt 0but

MARCOUVILLE CITY CP 21 Amende 45€

MARCOUVILLE CITY CP 21 -1pt 0but

MATCHES A JOUER LE 04/11/2023

U14 D4 Poule C Match n°27141766 du 21/10/2023 PONTOISE JS 21 / SAINT BRICE FC 23

2 EME FORFAIT NON AVISE AVEC AMENDE

GONESSE RC

Seniors Féminines D1

HERBLAY ES 1 / GONESSE RC 1

Match n° 27239053 du 14/10/2023

HERBLAY ES 1 3pts 5but

GONESSE RC 1 -1pt 0but

DOMONT FC 1

Seniors Féminines D1

ENT. MARLY FOSSES 1 / DOMONT FC 1

Match n° 27239052 du 14/10/2023

ENT. MARLY FOSSES 1 3pts 5but

DOMONT FC 1 -1pt 0but



3 EME FORFAIT AVISE

DOMONT FC

U16 D3 Poule B

Match n° 25900231 du 08/10/2023

VAUREAL FCM 2 / DOMONT FC 1

VAUREAL FCM 2 3 pts 5 buts

DOMONT FC 1 -1 pts 0 but

FORFAIT GENERAL

PUISEUX LOUVRES 95 FC

U16 D3 Poule D

Amende 110€

DOMONT FC 1

U16 D3 Poule B

Amende 110€

Secrétaire de Séance
M. Patrick Sénécal

Présidente de Séance
Mme Sylvestre